



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

Assemblée sectorielle

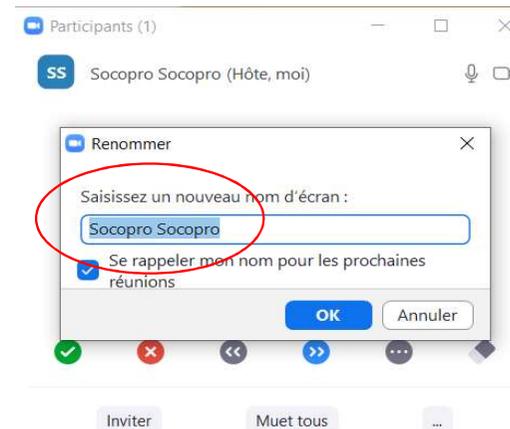
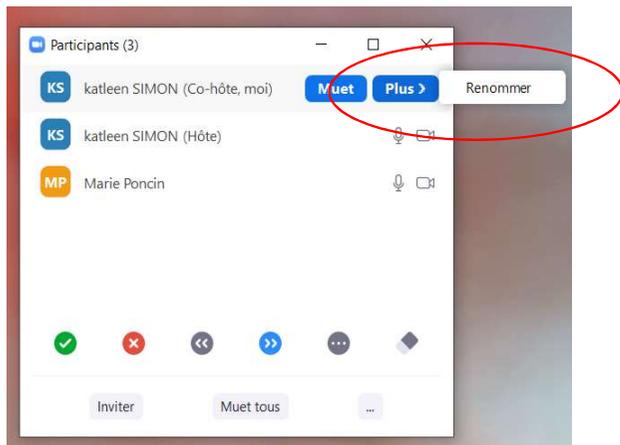
Ovin - Caprin

16 novembre 2020

Introduction et modalité de réunion

Se renommer

=> Cliquer sur l'onglet « participants » en bas au milieu de l'écran



Introduction et modalité de réunion

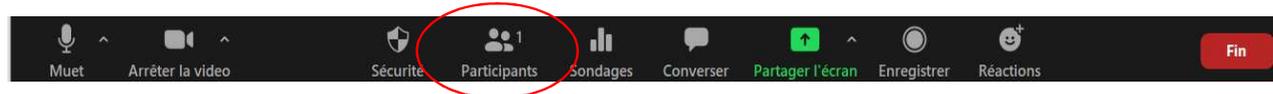
Poser une question ou faire un commentaire (à tout moment)
=> Cliquez sur l'onglet « converser » en bas au milieu de l'écran



Introduction et modalité de réunion

Demander la parole (pendant les séances de questions-réponses)

⇒ Cliquer sur l'onglet « participants » en bas au milieu de l'écran



⇒ Cela fera apparaître le symbole main pour lever la main



⇒ Une fois que la parole vous est donnée: il faut réactiver son micro



Ordre du jour

1. Plan Loup wallon
 - i. Objectifs, mesures et indemnités prévus par le Plan
 - ii. Avis du secteur sur le Plan
2. Le Réseau Loup, par Réseau Loup
3. La situation lupine en Wallonie, par Réseau Loup
4. Accompagnement des éleveurs et moyens de protection, par Mathieu Halford
5. Témoignage de Stijn Vandyck, représentant du secteur auprès du Réseau Loup
6. Promotion ovine : le point sur les actions 2020 et les actions prévues en 2021, par Amandine Vandeputte
7. Prime couplée ovine
 - i. Campagne 2020 : premier bilan des nouvelles formalités (Animal) (en présence de l'Administration)
 - ii. Le soutien ovin dans le cadre de la prochaine PAC
8. Divers



Plan Loup wallon

Objectifs, mesures et indemnisations

Plan Loup wallon - historique

- Décembre 2016 : Interpellation du ministre René Collin
 - Le loup, une préoccupation des éleveurs
 - Les éleveurs, un maillon de concertation central en matière de politique lupine
- Novembre 2017 : AGW relatif à l'indemnisation des dommages causés par espèces animales protégées
 - Interpellation du ministre René Collin
 - Manque de concertation du monde agricole
 - Pas de possibilité d'indemnisation des hobbyistes
 - Flexibilité autour de la certitude de l'attaque
 - Fonds Sanitaire : indemnisation liée à la valeur de l'animal et non à la perte relative de revenu
 - procédure d'indemnisation conditionnée, dès la seconde attaque, à la mise en place de moyens de protection
 - Typologie + rentabilité de l'élevage wallon ⇔ analyse de vulnérabilité de l'élevage wallon face au retour du loup



Rappel à la ministre Céline Tellier fin 2019

- Avril 2020 : Consultation écrite à la version préliminaire du Plan Loup
- Juin 2020 : Plan Loup

Plan Loup wallon - Contenu

Objectifs opérationnels 2020 - 2025

1. Objectif opérationnel 1
Suivre la présence et l'installation des individus de Loup en Wallonie
2. Objectif opérationnel 2
Protéger l'espèce Loup et gérer d'éventuelles situations problématiques
3. Objectif opérationnel 3
Appuyer la protection des troupeaux en implémentant des mesures de prévention et d'indemnisation appropriées
4. Objectif opérationnel 4
Assurer la sensibilisation des différents publics



Plan d'Action – Objectif 1 : suivre la population lupine

1. Collecte des données de présence du loup en Wallonie et validation des données

↳ Réseau Loup

2. Validation génétique des échantillons collectés

↳ Compléter certains diagnostics du Réseau Loup (« loup certain », lignée génétique, individu)

3. Prise en charge des loups morts, blessés ou malades

↳ Dépouilles autopsiées par l'Université de Liège

Revalidation e.a. au Parc animalier de Han-sur-Lesse + remise en liberté avec collier émetteur

4. Evaluer le risque sanitaire posé par les loups nouvellement arrivés

↳ Via prise en charge des loups morts / blessés/ malades ou via copro-diagnostic

Plan d'Action – Objectif 1 : suivre la population lupine

5. Suivi des individus dans les zones de présence



a. Par pose de pièges photographiques

➤ = approche privilégiée

➤ pour confirmer l'occupation du territoire, estimer la population, vérifier la présence de jeunes, comprendre la dynamique de population, etc.

b. Par recherche d'empreintes dans la neige

➤ pour déterminer la taille et la localisation des meutes

c. Par suivi individuel (collier émetteur)

➤ pour suivi plus précis

➤ pourrait permettre d'anticiper les zones à risque d'attaque sur troupeaux

➤ permet de maintenir la peur de l'homme

➤ mais nécessité de dérogations (espèce protégée) puisque immobilisation des animaux

d. ! Validation officielle de **Zones de Présence Permanente** (ZPP)

➤ si présence d'un individu pendant minimum 6 mois

➤ = localités concernées par la présence + zone périphérique de 8 km

➤ www.reseauloup.be

Plan d'Action – Objectif 2 : protection et situations à risque

1. Protection des individus installés, surtout en période de reproduction

- Loup = espèce protégée, en ce compris ses habitats
- Quiétude autour des sites de reproduction (entre avril et septembre) : limitation ou interdiction de certaines activités dans un périmètre \pm 500 mètres
- Surveillance des zones occupées par les agents forestiers concernés (vigilance quant au respect de la loi)

2. Gestion des situations problématiques

- = Par rapport à l'homme : présence de l'homme tolérée à moins de 30 mètres (absence du comportement de fuite)
- = Par rapport au troupeau : attaques répétées à intervalles réguliers par **un même individu** malgré les moyens de protection



Procédure graduelle d'effarouchement

- i. Système de protection adéquat des troupeaux
- ii. Effarouchement sans tir (dérangement sonore, visuel,...)
- iii. Capture et pose d'un collier émetteur
- iv. Effarouchement via tir non léthal
- v. Mise à mort si situation problématique vis-à-vis de l'homme

Sous le couvert d'une dérogation à la loi sur la conservation de la nature, par des agents du DEMNA



Plan d'Action – Objectif 3 : appuyer la protection des troupeaux

1. Mise à disposition de kits de protection temporaire

➤ Natagriwal

➤ Suite à une analyse de risque, si dans une zone à risque de prédation :

- Zone de Présence Permanente
- Couloir de dispersion du loup + troupeau avec 1 attaque
- Hors zones mais troupeau avec plusieurs attaques successives

2. Soutien aux moyens de protection

➤ (Analyse des mesures utilisées dans les pays voisins) ⇒ brochure d'informations (objectif 4)

➤ (Aucun moyen de protection n'est infaillible)

➤ Sous condition d'une analyse de risque positive, soutien à hauteur de **80 % des frais matériels** (révision du cadre légal)

- **Si ≥ 10 animaux**
- **Si en Zone de Présence Permanente**

➤ Si accès à l'aide, possibilité d'une aide pratique à l'installation (Wolf fencing team)

➤ Pas les chiens de troupeaux, ...



Plan d'Action – Objectif 3 : appuyer la protection des troupeaux

3. Indemnisation des dommages (en vue d'une juste compensation des dommages subis)
 - Indemnisation de tous les détenteurs d'animaux d'élevage (révision du cadre légal)
 - En cas de « loup certain » ou « loup probable » (pas « loup non exclu »)
 - Frais vétérinaires couverts, à concurrence de max. la valeur de l'animal
 - Dommages aux chiens de chasse et troupeaux couverts
 - Indemnisation conditionnée à la mise en place de moyens de prévention dès la seconde attaque
4. Veille scientifique sur les moyens de protection
 - Collaboration transfrontalière (Pays-Bas, Länder allemands proches, Belgique, Luxembourg, Grand-Est français) ⇒ gestion et réactivité transfrontalière
 - Test des moyens de protection, avec espace de démonstration (= construire une expertise wallonne)
 - Analyse des attaques ⇒ graduellement, vulnérabilité particulière des élevages wallons ?
5. Documenter les attaques de chiens (état de la situation pré-loup)
 - Quantifier les attaques subies par les troupeaux ovins et caprins
 - Impact lié à chaque espèce

Plan d'Action – Objectif 4 : Sensibilisation des publics

1. Grand public : sensibilisation à la présence du loup – Appuyer une communication uniforme et objective
 - Supports d'information spécifiques
 - Grand public + publics spécifiques (e.a. monde agricole)
 - Réalisation de dépliants, brochures,... , supports pour conférences
 - Appui à l'organisation de conférences, ciné-débats,... « grand public »
 - Prioritairement dans les zones de présence avérées ou potentielles
 - Soutien du Réseau Loup aux manifestations, sur base de supports communs
 - Diffusion de l'information à travers les canaux
 - Informations liées à la présence de loups validées par le Réseau Loup
 - *reseauloup.be*
 - Appui à l'organisation d'activités de découverte du loup
 - Préférentiellement sur base d'outils communs (malles et dossiers pédagogiques,...)
 - Comprendre les attentes et inquiétudes de la Société et contribuer à améliorer son acceptation du loup
 - Analyse des commentaires sur les réseaux sociaux ou sur les sites des médias de l'information en réaction aux articles relatifs au loup
 - Sollicitation du public pour les noms des loups



Plan d'Action – Objectif 4 : Sensibilisation des publics

2. Acteurs du monde rural : sensibilisation aux rôles positifs dans la préservation du loup

➤ Monde agricole

- Eviter toute cristallisation et appuyer la convergence des points de vue
- Guide pratique pour les éleveurs (e.a. mesures de prévention possible)

➤ Monde de la chasse

- Le Plan Loup vise à inciter le loup à prédater la faune sauvage
- Information des chasseurs des territoires concernés (limiter les risques de rencontre avec les chiens, informer le monde cynégétique de l'impact quantitatif et qualitatif du loup)

➤ Gestionnaire de milieux naturels

- Modification des activités locales pouvant impacter ces acteurs

➤ Naturalistes

- Pour permettre une sensibilisation objective sur la situation wallonne

➤ Autres acteurs concernés (scouts,...)

Réunions multi-acteurs spécifiques dans les ZPP ou zones avec attaques récurrentes

2. Faire connaître le Plan d'action et informer sur sa mise en œuvre

➤ *reseauloup.be* (mise à jour, mise à disposition des supports d'information)

➤ traduction allemande



Plan Loup wallon : L'avis du secteur

Plan Loup wallon – Procédure de consultation

- Consultation préalable des membres du Réseau Loup
- Consultation écrite en avril 2020
 - Monde de l'élevage, monde de la chasse, associations naturalistes, spécialistes du loup (Plateforme Grands Prédateurs, GT Loup de Natagora), UPV, ...
 - 3 représentants du secteur ovin et caprin, à travers le Collège des Producteurs, au Réseau Loup
 - 4 représentants ovin / caprin au Collège des Producteurs
 - Eleveurs à l'expertise spécifique
 - Construction du travail transmis aux syndicats
- Légère évolution du Plan Loup
- Réponse de la Ministre Céline Tellier à l'avis du Collège des Producteurs en septembre 2020
- Octobre 2020 : courrier du Collège des producteurs à la Ministre: Mise en avant des enjeux majeurs à faire évoluer

Plan Loup wallon – Avis du secteur - préambule

- Préambule : un loup protégé sur le territoire wallon ?
 - Le loup, espèce rare et menacée ?
 - IUCN : loup en Europe = statut « least concern »
 - Évolution exponentielle en Europe : + 10 à 20 % / an en France, + 35 % / an en Allemagne
 - Audition publique du Parlement européen en décembre 2019 : « Réévaluation de la population de loups dans l'UE »
 - Une gestion régionale ?
 - Grande dispersion du loup (100 km / jour) : **besoin d'une politique « par territoire lupin »**
 - Mise en œuvre des dérogations permises par l'annexe IV de la directive Habitat en fonction de l'état de conservation de la population sur toute sa zone territoriale
 - Pas d'**étude de vulnérabilité préalable au Plan Loup** (éléments factuels et économiques wallons ?)
 - Manque de **concertation des acteurs de l'élevage/ partenariats** >< secteur de l'élevage = principal secteur pour lequel le Plan Loup a l'ambition d'établir une cohabitation avec le loup

Plan Loup wallon – Avis du secteur – Points positifs

- Indemnisation en cas d'attaque quelle que soit la taille du cheptel
- Indemnisation également en cas d'attaque « probable »
- Indemnisation des moyens de protection (avec des limites)
- Mise à disposition de kits de protection en prêt et encadrement par Natagriwal (mais que sous condition d'attaques répétées si troupeaux non situés dans une zone de présence permanente ou sur un couloir de dispersion)
- Appui à la diffusion d'une information objective : soutien dans l'organisation de conférences grand-public et cadrage des supports par le Réseau Loup

Plan Loup wallon – Avis du secteur – limites majeures

- **Indemnisation conditionnée**, dès la 2^{de} attaque, à la mise en place de moyens de protection
 - Indemnisation < dégâts subis ⇒ limiter le sentiment d'être sous-indemnisés
 - Moyens de protection
 - = Toujours un coût pour l'éleveur (! Seuil de viabilité ! ⇒ En France, 14 à 29 € par brebis à charge de l'éleveur et dans 25 à 40 % des cas, responsable d'une rentabilité < seuil de viabilité)
 - = Pas facile à mettre en œuvre dans toutes les situations (réserves naturelles,...)
 - = Coût de protection ≥ valeur du cheptel ?
 - Indemnisation conditionnée TOUJOURS >< moyens de protection subsidiés QUE en ZPP
 - Coût de l'indemnisation non conditionnée par rapport au coût de la subsideation des moyens de protection (et autres mesures du Plan Loup) ?
- Manque de **considérations économiques** (technico-économiques et bilan coûts – bénéfiques)
 - Absence de balises quant au coût de la protection et à l'impact sur la viabilité de l'élevage (avec analyse de la situation pré-existante)
 - Entretien des moyens de protection = coût n° 1 de la protection ? ⇒ **aide pratique à prévoir pour l'entretien ?**
 - Malgré le coût, protection ≠ 100 % fiable ! Et évolution de la protection ...
- ➔ Selon le Plan Loup, LA solution à la cohabitation entre loup et élevage = protection des troupeaux ??? ⇒ coût + charge de travail
 - **Réduction de la quote-part à charge de l'éleveur (de 75 % à 80 %)**
 - **Subsideation permise en dehors de la ZPP**



Plan Loup wallon – Avis du secteur – limites mineures

- Indemnisation : **vers une valeur économique de l'animal et non une valeur de remplacement**
 - Sont loin d'être couverts :
 - Pertes indirectes (perte de fertilité de 5 à 15 %, avortements, retards d'engraissement, ...) ⇒ estimées à 4 à 16 € / brebis
 - Détresse psychologique des éleveurs
 - Absence de production laitière et fromagère
 - Perte de l'adaptabilité de l'animal, du travail de sélection
- Importance de la vitesse de réaction face à des individus problématiques
 - **Accessibilité des éleveurs à certaines mesures d'effarouchement ?**
 - **Mesures d'effarouchement activables dès la première attaque ?**
- **Autres :**
 - **Indemnisation élargie aux chiens de troupeaux**
 - Bilan public régulier du coût du loup pour le citoyen et à charge de l'éleveur (dans sa composante directe et indirecte)
 - Guide pratique pour les éleveurs ⇒ à inclure : coût des mesures de protection à charge de l'éleveur, parallèlement à l'estimation de l'efficacité des moyens de protection
 - Pour faciliter la cohabitation loup – éleveur : **bilan des dégâts de chiens ?**
 - Communication grand public sur « ***pour l'éleveur, le loup implique de travailler plus pour gagner encore moins !*** »



Le Réseau Loup

La situation lupine en Wallonie



Accompagnement des éleveurs et moyens de protection



Témoignage de Stijn Vandyck



Promotion ovine : actions 2020 et 2021

PLAN DE PROMOTION PROPOSITIONS 2021

-

Filière ovine



2020 - STATUS

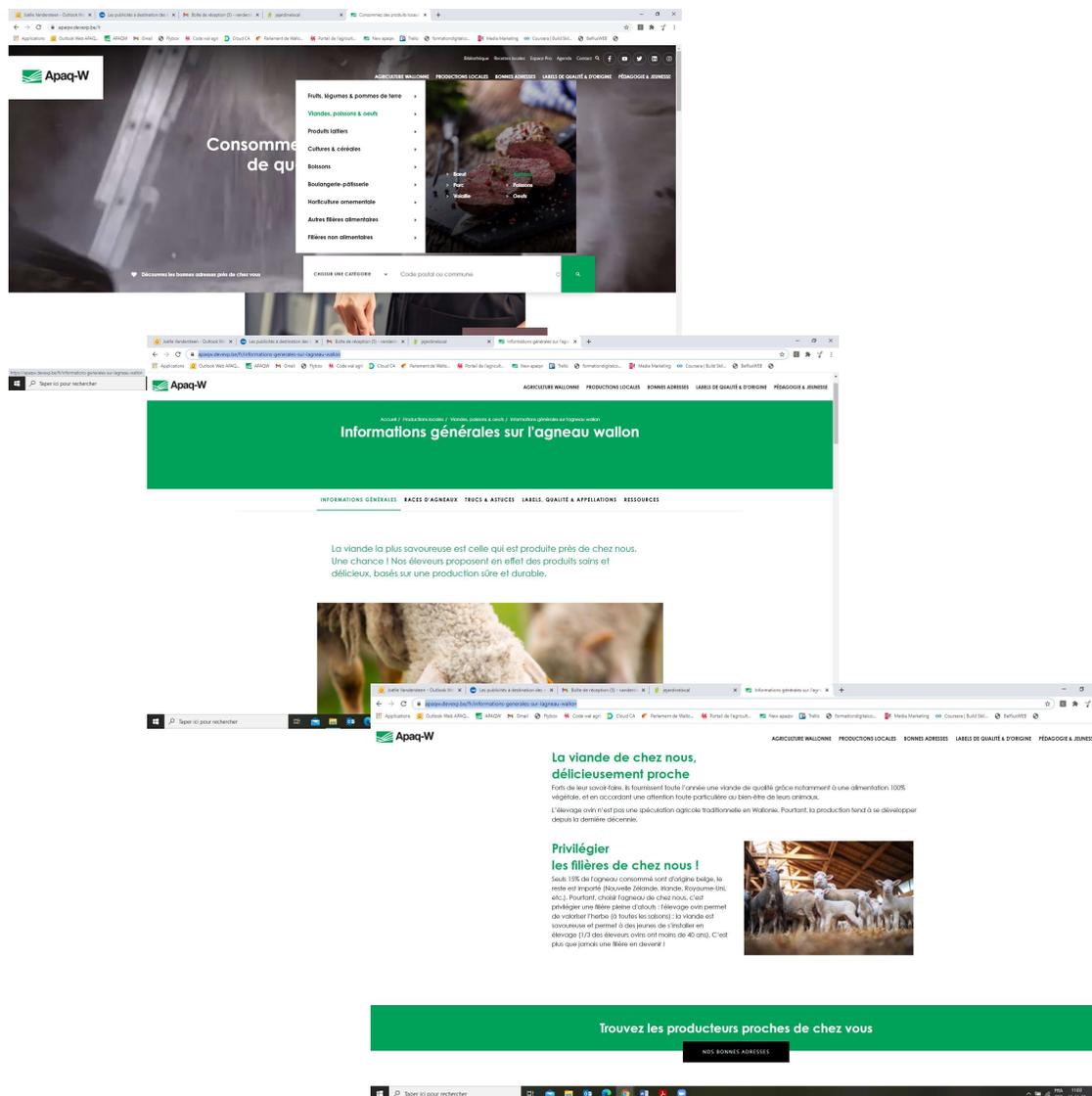
➤ Viande de chez nous

- #jecuisinelocal actions transversales mettant en avant les viandes de chez nous
- Les capsules « portraits » ont été diffusées sur RTL et RTBF dont certains pour mettre en avant le filière
- Egalement sur les RS en avril et reprise début septembre jusqu'à la fin décembre
- Intégration des produits viandoux dans Campagne d'été (spot TV, RS, presse quotidienne)
- Campagne d'automne (Plan de relance) : campagne TV, influenceurs et presse quotidienne, radio, début octobre jusqu'à mi-décembre -> multisectoriel
- Ma Quinzaine Locale du 3 au 18 octobre
- Leslie En Cuisine à la Bergerie de Sprimont
- Nouvelles capsules pour les TV locales et diffusion en décembre



➤ Viande de chez nous

Insertion d'une rubrique sur le mouton sur le site web de l'Apaq-W/Viandedecheznous, comme le secteur bovin mais pas un copier-coller -> la base sera prête pour fin de l'année et nous adapterons le contenu avec le collègue.



2021 - PROPOSITIONS

Secteur ovin

Divers

- Leslie en cuisine – ambassadrice de l’Apaq-W passe tous les jours sur la RTBF dans une capsule de 3min « Qu’est-ce qu’on mange en cuisine » jusqu’au mois de juin. Elle fera quelques recettes avec de l’agneau
- Création d’une plaquette d’information – papier et digital - explicative à destination du BtoB et BtoC pour mettre en avant les produits ovins wallons, détail de chaque filière, lien avec « Viande de Chez Nous ». Plus utilisation du contenu des capsules de Gérald Watelet
- Action fromage de chèvre au printemps



Viande de chez nous

➤ Viande de Chez Nous (VDCN)

- Objectif: faire la promotion des viandes de chez nous, de manière transversale, mettre en avant la qualité, le savoir-faire, la durabilité, le local
- Thématique: producteurs & produits via des portraits/des recettes
- Public cible: BtoB & BtoC, presse
- Actions:
 - ❖ Dégustation en GMS
 - ❖ Présence aux grandes foires et salons
 - Ateliers culinaires BtoC
Sur inscription par petits groupes, les ateliers sont ouverts au public lors des foires, salons, (ex. Libramont, Battice, ...). Un ambassadeur Apaq-W, donne un cours magistral pendant 1 heure au cours de laquelle, ils apprennent à cuisiner un morceau moins noble d'agneau, un morceau de poulet, de boeuf, de porc, etc.
 - Tasting
 - ❖ Actions nutrition information vers le monde médical (place de la viande dans une alimentation équilibrée)



➤ Viande de Chez Nous (VDCN)

- Actions vers Bouchers/Grossistes
 - ❖ Pourquoi ?
BOUCHERS = Interlocuteurs privilégiés,
partie intégrante du circuit-court,
ambassadeurs de nos producteurs.
 - ❖ Comment les toucher?
 - Brochures de recettes et petits matériels :
supports de communication à destination des consommateurs
(ex.: Toolkit VDCN, matériel de visibilité (brochures, affiches, ...), etc.
 - Production de papier d'emballage avec le logo VDCN



➤ Viande de Chez Nous (VDCN)

- Actions vers Bouchers/Grossistes

- Incentive – événement BtoB – 24h

- On invite les bouchers à vivre 24h dans une belle maison d'hôtes en Ardennes. Du dimanche après-midi au lundi après-midi en petit groupe de 20 personnes max (10 bouchers et leur compagne).

- Au programme, visite de producteurs, déjeuner et dîner dans la maison d'hôtes en compagnie d'un ou deux producteurs.
 - Pour les repas, les Ambassadeurs Apaq-W plus spécialisés en gastronomie cuisineront, des morceaux nobles en fonction de ce que les filières veulent faire passer comme message. Les invités seront conviés à participer à l'élaboration des repas
 - Le groupe sera constitué d'un boucher par province. Des étudiants d'écoles hôtelières seront invités à faire le service des repas, une manière de les impliquer et les éduquer au meilleur moment de leur apprentissage.

➤ Viande de Chez Nous (VDCN)

- Action vers Ecoles professionnelles
 - Objectif? Eduquer le consommateur à choisir une viande de qualité et à dépasser ses a priori passent par les différents acteurs de la filière, les restaurateurs, les bouchers, les producteurs, etc. C'est en touchant les étudiants en plein apprentissage que nous en ferons nos acteurs et donc nos Ambassadeurs de demain.

Comment les toucher? Les préjugés, les rumeurs, les mauvaises images ont en commun de perdurer dans le temps voir même de s'amplifier. Pour toucher les professeurs et donc leurs étudiants, nous proposons de choisir un(e) chef(fe) qui aurait fait ses études dans l'un ou l'autre des établissements scolaires ciblés. Ex: Julien Lapraille (ou un chef, un responsable de guide gastro, etc.) est invité à se rendre dans son ancienne école pour cuisiner de la viande de chez nous avec les étudiants. Dans l'esprit des jeunes, si un tel chef ou une telle personne met cette viande à sa carte ou vient nous en parler, c'est qu'elle doit en valoir la peine!

➤ Viande de Chez Nous (VDCN)

- Action Celagri

- ❖ Table ronde :

On invite autour de la table des experts (Celagri, prof d'Univ, Apaq-W, etc.) à s'entretenir en exclusivité avec 2 ou 3 journalistes spécialisés sur une thématique bien particulière.

Exemple de thème: impact de l'agriculture sur les gaz à effet de serre, le bien-être animal, impact de l'agriculture sur l'environnement, etc. + positive papers Celagri

- Création d'une charte pour la Viande de Chez Nous à faire signer par les différents acteurs des secteurs

- Stand au salon MEAT EXPO à Courtrai 26-29/09/2021



➤ Viande de Chez Nous (VDCN)

- Action grand public – en deux phases (livre + expo)
- ❖ Objectif? Parallèlement au travail que nous faisons, il est important de faire un travail sur l'image que le secteur renvoie au grand public. Toucher d'autres/de nouvelles cibles, en mettant en avant la passion des éleveurs et autres acteurs du secteur pour leur métier. Travail avec un photographe pour réaliser des portraits esthétiques de chacun d'entre eux/elles. Chaque photo doit refléter la passion, l'amour du métier, la proximité, l'empathie, la fierté, etc.

Nous sélectionnons une cinquantaine de producteurs/productrices (toutes filières confondues).

L'objectif est de créer un bel « objet » qu'on lit, qu'on feuillette, que l'on garde, que l'on offre! C'est le livre que l'on veut retrouver sous le sapin!

- ❖ Composition du livre:

La photo en noir et blanc

Un texte très court qui présente la personne, ses passions, de manière amusante/anecdotique. On humanise le producteur

Une recette en couleurs

- ❖ Exposition itinérante:

Chaque portrait sera agrandi et fera partie de l'exposition itinérante.

L'expo devra s'arrêter dans les grands villes comme Namur, Bruxelles, Liège, Arlon, Mons, Ciney, Charleroi, Tournai, Courtrai, Mouscron.

Des lieux comme le centre culturel de la ville ou des galeries pourraient servir de lieu d'accueil pour ces expositions ou lors des foires à Libramont, Battice, ...

➤ Viande de Chez Nous (VDCN)

- Action grand public – (re)diffusion capsules vidéo « Portrait d'éleveurs » - « Notre savoir-faire » - Idées recettes
 - ❖ Diffusion des capsules réalisées en TV, digital, sur réseaux sociaux



➤ Viande de Chez Nous (VDCN)

- Pédagogie
 - ❖ Un outil bien-être animal
 - ❖ Un outil portefeuille des animaux de la ferme



#jecuisinelocal****
durable et de saison

- 32 000 €

- Objectif: sensibiliser le public à l'implication des secteurs viande dans le local, le durable et la qualité
- Thématique: circuit-court, saveur, qualité, produits de saison
- Public cible: BtoB et BtoC, presse

- Actions:

- ❖ Ma quinzaine locale : BARBECUE VDCN

- Pour marquer sa participation à Ma Quinzaine Locale, le secteur viande organise un grand BBQ champêtre pour la presse et leur famille, viande de chez nous, vin/bières trinquons local, légumes/fruits, fromages de chez nous, pains,... On choisit une exploitation représentative (qui peut changer chaque année si la première édition fonctionne bien). On sort la nappe, les lampions, ... le tout dans une ambiance festive de guinguette.
 - ✓ Timing: après Pâques pour MQL (1^{ère} quinzaine de mai)
 - Participation des éleveurs/producteurs viande qui ouvrent leurs portes pendant Ma Quinzaine Locale

#maquinzainelocale****
Produits locaux & Circuits courts

Merci!



Prime couplée ovine 2020 : premier bilan des nouvelles formalités (Animal)

Prime couplée ovine 2020

➤ Prime couplée ovine

= Période de détention des brebis de plus de 6 mois du 1 avril au 30 septembre

Avant 2020

Informatique ou papier

- ✓ Registre de troupeau (+ sexe + date de naissance)
- ✓ Historique de détention des brebis

Audit 2019 de la Commission européenne :

- impossibilité de contrôler l'éligibilité d'un animal
- impossibilité de contrôler le double paiement pour une même brebis

A partir de 2020

Informatique via Pac-on-Web

- ✓ Manuellement dans l'application Animal
- ✓ Importation d'un fichier Excell via logiciels de gestion de troupeau
- ✓ Importation d'un fichier Excell

31 mai 2021

Encodage des ovins primables présents dans l'exploitation au 1/4/2021 et des mouvements des ovins primables survenus entre l'encodage de 2020 et le 1/4/2021

31 octobre 2021

Encodage des mouvements des ovins primables survenus pendant la période de détention du 1er avril 2021 au 30 septembre 2021

Prime couplée ovine 2020 – problèmes rencontrés

➤ Problèmes d'accès

- Difficultés de connexion à Pac-on-Web :
 - Pas de lecteur de carte
 - Nécessité d'avoir un navigateur à jour avec les 2 modules installés (eid et eid addon)
- Chemin d'accès dans Pac-on-web pas très clair et long ⇒ raccourci sur écran d'accueil ?
- Application pas disponible chez tout le monde initialement (exemple : troupeau non encore attribué au bon exploitant suite à un changement de détenteur)
- Possibilité de mandat réservé aux déclarations de superficie. ⇒ Quid pour les sociétés agricoles avec plusieurs co-responsables ?
- Excell n'est pas un logiciel libre (obligation d'achats de licence)

➤ Problèmes de suivi de la demande

- Pas d'accusé de réception
 - Pas de retour d'information relatif au nombre de primes possibles suite à l'encodage
- } Messages ?

Prime couplée ovine 2020 – problèmes rencontrés

➤ Anomalies rencontrées

- Besoin de charger le fichier Excel à plusieurs reprises (message « un bug s'est produit »)
- Bug pour troupeaux à grands effectifs
- Animaux qui ne passent pas dans Animal malgré plusieurs soumissions et une ligne qui semble correcte
- Certaines erreurs semblent ne pas faire l'objet de messages d'erreur (comme code pays ou check-digit)
- Nombre d'animaux hébergés lors d'une reconnexion sur Pac-on-web différent du nombre soumis
- 2 soumissions du même tableau donnent un nombre d'animaux hébergés différent
- Anomalies de présences simultanées : quelle solution pour les brebis renseignées par 2 troupeaux différents ?
- Animal transféré entre troupeaux : refusé car pas la même date de naissance (jour / mois)

} ! bug désarçonnent les éleveurs

2 pblms manquants

➤ Erreurs d'encodage

- Numéro de boucles encodés de façon incomplète (pas de check-digit / de code pays) et difficultés d'encodage complet
- Erreurs de recopiage des boucles
- Besoin de « BE »
- Erreur de recopiage lors des achats d'animaux étrangers. Annotation du numéro repris sur le papier et non de la boucle de l'animal (exemple, sur les bons de transport français, le FR est remplacé par 2500)
- Anomalies dans les dates d'entrée et de naissance : certains animaux sont nés après être entrés dans le troupeau



Enjeux du secteur ovin / caprin dans le cadre de la prochaine PAC

Enjeux du secteur OC dans le cadre de la prochaine PAC

- **Inclure systématiquement les ovins et les caprins dans les réflexions portant sur les ruminants**
- **Favoriser les pratiques agroécologiquement intensives (à travers 2ème pilier)**
 - ❑ Ovin = opportunité économique, environnementale, agronomique et sociale unique via le **pâturage de biomasse aujourd'hui non / sous-valorisée**
 - ❑ Risque : pas à réaliser en déconnexion avec la fonction de production viandeuse / laitière du mouton (ne pas inciter à y faire des réserves naturelles)
- **Prime couplée**
 - ❑ Maintien d'une prime couplée forte à l'élevage (bovin viande + lait, ovin, caprin ?) **à l'UGB** ⇨ équité entre spéculations
 - ❑ Maintien de l'enveloppe couplée dédiée à l'ovin en prenant en compte l'évolution du cheptel
 - ❑ Nombre de primes correspondant au nombre de brebis primables (plus de restriction de l'évolution du nombre de référence)
 - ❑ Risque : ! Prime à l'herbe non adaptée au secteur ?



Divers

- Elections
- Prix Juste

Elections

Vos représentants 2017 – 2018 /2020



Marc VANGUESTAINE
Membre effectif
Producteur caprin laitier bio



Marc REMY
Membre effectif
Producteur ovin bio

**Maintien d'un
représentant
caprin ?**



Aurélien DIVERS
Membre suppléant
Producteur ovin

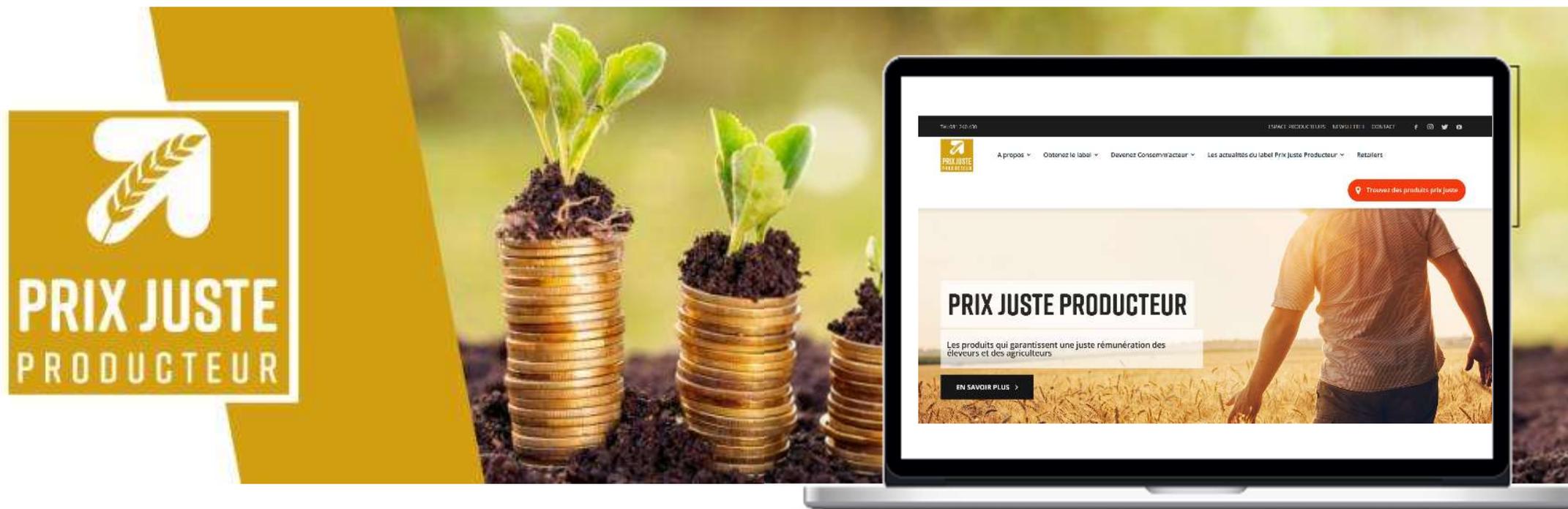


Antoine MABILLE
Membre suppléant
Producteur ovin

- Suite à la situation sanitaire, élection en ligne **début décembre** (via logiciel d'enquête)
- Vote réservé aux producteur(rice)s pour lesquels ils sont en activité !
- Modalités à définir ce 17 novembre (réunion du Collège des Producteurs)

www.prixjuste.be

Le label qui identifie les produits et initiatives qui rémunèrent équitablement le producteur





 **PRIX JUSTE**
PRODUCTEUR



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

Par Mayné Bernard
bernard.mayne@collegedesproducteurs.be
081/240.447





COLLÈGE des
PRODUCTEURS

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

DANIAUX Christel

Chargée de mission Secteur Ovin et Caprin

Tél direct: 081 240 441

Christel.daniaux@collegedesproducteurs.be

REGIBEAU Cyril

Chargé de mission « Pâturage ovin des cultures »

Tél direct: 081 240 446

Cyril.regibeau@collegedesproducteurs.be